

expliqué, lorsque j'ai pris la parole, que, sur cette somme, 486 millions de dollars étaient consacrés à des programmes de formation de la main-d'œuvre. Faut-il supprimer ces crédits, je le demande aux députés. J'ai précisé que j'avais ordonné de diminuer de 10 p. 100 cette année, par rapport à ce qui était prévu, le budget consacré aux experts-conseils engagés par le gouvernement, ce qui a été fait.

M. Crouse: Ce n'est pas cela que je vous ai proposé, monsieur.

M. Chrétien: C'est la question que le député m'a posée au sujet de frais de consultations, et j'ai répondu que dans la somme totale figuraient des paiements de transfert aux provinces pour la formation de la main-d'œuvre.

Une voix: Vous n'écoutez pas.

M. Chrétien: Et les 516 millions de dollars d'allocations aux anciens combattants? Et les 481 millions de dollars de subventions à l'ACDI? Et les 76 millions de dollars de subventions municipales en guise d'impôts? Et les 36 millions de dollars de subventions à des organismes internationaux? Nous devons faire face à ces obligations contractuelles et personne ne vient nous en faire le reproche. Je pourrais continuer longtemps cette énumération. Par exemple, nous consacrons 8 p. 100 du budget total du gouvernement à la défense nationale. Je vois que le député de Victoria (M. McKinnon) est présent. J'aimerais qu'il me dise s'il souhaite voir diminuer encore le budget de la défense. C'est le critique officiel de l'opposition en matière de défense nationale. Faut-il diminuer le budget de 2.432 milliards de dollars que nous consacrons à la défense nationale?

M. McKinnon: Madame l'Orateur, le ministre m'a posé une question et j'aimerais y répondre.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): A l'ordre. Le député aura l'occasion de s'exprimer lorsque le ministre se sera rassis.

M. McKinnon: Madame l'Orateur, il m'a posé une question.

M. Chrétien: J'espère que le député va nous dire qu'il souhaite des compressions budgétaires dans ce secteur.

M. McKinnon: Vous pourriez supprimer les 11 millions que le ministre a versés à deux sociétés américaines pour une étude dont il n'entend pas se servir.

Une voix: Pensez-y, 11 millions.

M. Chrétien: Bah, 11 millions sur un budget de 2.432 milliards de dollars.

Une voix: Et qu'est-ce que 11 millions de dollars, après tout?

M. Chrétien: Je ne suis pas au courant de cette affaire. Je vais me renseigner mais le député sait bien que cela ne touche pas aux véritables dépenses pour la défense nationale. Voilà les conditions dans lesquelles nous travaillons.

J'aimerais que les députés donnent des précisions sur ces réductions de dépenses. Qu'ils cessent de se contredire. S'ils veulent que nous réduisions les dépenses, qu'ils nous disent lesquelles supprimer. Il faut appliquer le budget. Nous obtenons les crédits, et nous défendons nos dépenses. Je n'aime pas bien ce jeu. Des députés de l'opposition officielle et des députés de l'autre opposition nous demandent de dépenser plus, puis voilà que le chef de l'opposi-

Dépenses gouvernementales

tion se lève pour nous demander de réduire les dépenses. Le seul cas précis qu'il trouve à citer, c'est l'inauguration de l'aéroport Mirabel de Montréal.

Une voix: Vous venez d'avoir deux exemples, donnés par des députés.

M. Chrétien: Les députés disent des bêtises. J'aimerais qu'ils donnent des précisions sur ces réductions de dépenses, car la population attend des députés d'opposition qu'ils fassent un peu plus d'efforts. Qu'ils soient plus précis, qu'ils nous parlent de choses plus concrètes. Le député de Winnipeg-Sud-Centre (M. McKenzie) dit au moins ce qu'il pense, lui. Il veut que le gouvernement se charge de tout faire, sans laisser aucune place aux entreprises du secteur privé. Voilà ce qu'il veut. Je ne suis pas d'accord avec lui, mais au moins il est conséquent avec lui-même et ne se contredit pas.

M. McKenzie: Madame l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je n'ai jamais rien dit de tel. Le ministre a bien parlé du député de Winnipeg-Sud-Centre.

L'Orateur suppléant (Mme Morin): A l'ordre. Le député n'est pas à son siège.

M. Chrétien: Toutes mes excuses. Vous ne voulez certainement pas être pris pour l'autre député, et ce dernier ne tient certainement pas à être pris pour vous. Je m'excuse.

M. Woolliams: Je suis forcé d'en convenir avec le ministre.

M. Chrétien: Je tiens à souligner que je ne fais pas allusion au député de l'autre circonscription de Winnipeg. Madame l'Orateur, j'aimerais parler pendant quelques minutes de l'autre aspect de la résolution. Le chef de l'opposition n'en a rien dit, mais il a précisé que d'autres députés parleraient de la Commission Wilson. Nous avons reçu le rapport de cette commission il y a quelques mois. Je suis heureux de dire que le cabinet est à la veille de prendre une décision finale à ce sujet. Quelque 95 p. cent de ses recommandations me semblent tout à fait acceptables, il devrait en être de même pour mes collègues du cabinet. Une décision finale sera prise d'ici quelques semaines. Le ministère de la Justice rédigera ensuite un bill. Cette commission a travaillé avec beaucoup d'efficacité pendant des mois et a présenté toutes sortes de recommandations très poussées qui ont été présentées à la Chambre des communes au mois de mai et que le gouvernement doit analyser.

M. Baldwin: Elles ont été présentées en avril, sinon en mars. Vous les avez reçues en mars et nous, en avril.

M. Chrétien: Je n'ai pas la date exacte, mais je me renseignerai. C'était très tard dans la session. Nous nous trompons tous les deux au sujet de la date; c'était en fait le 14 avril. Le bill sera prêt dès que possible. J'ai eu l'occasion de discuter certains aspects de ce rapport avec l'Auditeur général, et je crois fermement que, quand tout le processus sera terminé, l'Auditeur général sera satisfait du bill que je présenterai à la Chambre. J'ai dit, quand le rapport a été déposé en avril, que j'espérais que le gouvernement pourrait prendre une décision avant la fin de l'année. Je suis convaincu que le gouvernement aura pris une décision finale d'ici la fin de l'année, et ce bien avant que le bill ne soit soumis à l'étude de la Chambre qui pourra le modifier au besoin.